

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arrêt de l'A69 : une décision de justice qui serait fatale au tissu économique de Castres-Mazamet si elle devait se confirmer.

Toulouse, le 27 février 2025

Le MEDEF Occitanie entend manifester sa profonde indignation mais également son étonnement devant la décision de justice ayant suspendu les travaux du projet de l'A69, une infrastructure primordiale pour la prospérité économique du bassin Castres-Mazamet. Cette décision, que nous qualifions d'inepte et d'infondée, met en péril l'avenir de tout un territoire, déjà fragilisé par son isolement géographique et économique.

L'A69 ne se résume pas à une simple autoroute, mais représente une opportunité essentielle pour un territoire enclavé qui dépend de l'accès à des infrastructures modernes pour garantir la compétitivité de ses entreprises. Le rejet de ce projet revient à nier l'investissement constant des acteurs locaux, à ignorer des années de concertation citoyenne et à sacrifier l'avenir d'un territoire qui mérite tellement mieux !

Un choix incompréhensible face à un intérêt public clairement reconnu

Le projet de l'A69 a été validé après de très nombreuses concertations par de multiples instances publiques comme étant d'utilité publique et crucial pour la région. Il a été reconnu comme une priorité nationale à plusieurs reprises : par le décret du 19 juillet 2018, la loi d'orientation des mobilités de 2019, et l'arrêté du 31 mai 2024. Malgré ce soutien institutionnel et des démarches respectueuses des processus administratifs, la suspension des travaux remet en question des années d'efforts collectifs. Cette décision ne repose sur aucune base solide et nie les bénéfices évidents de cette infrastructure pour la région.

L'abandon de l'A69 serait non seulement une erreur stratégique, mais aussi une profonde injustice pour ceux qui ont œuvré à sa réalisation, et cela mettrait en péril l'avenir économique de l'ensemble du bassin Castres-Mazamet.

Une position extrême, prétendument environnementale, qui bloque le progrès économique, l'emploi et le bien-être des habitants

L'argument environnemental invoqué pour justifier cette décision paraît déconnecté de la réalité. Après deux années de travaux et la réalisation d'aménagements visant à protéger la faune et la flore, cette annulation entraînerait des démolitions inutiles, gaspillant ainsi des ressources et ne produisant aucun avantage écologique concret. Ce type de décision illustre les dérives d'une approche environnementaliste radicale, qui, loin d'apporter des solutions, bloque le progrès économique, retarde le développement des territoires et fragilise les conditions de vie des populations locales.

En rejetant un projet qui intègre des solutions écologiques tout en répondant aux besoins réels des territoires, on sacrifie l'avenir économique et social au nom d'une idéologie qui empêche les progrès nécessaires.

Appel à la raison et à la responsabilité politique

Nous appelons les autorités compétentes à prendre en compte l'intérêt général et à faire appel de cette décision afin de rétablir l'A69 comme projet d'intérêt public majeur. La sécurité des usagers, la compétitivité des entreprises locales, ainsi que la prospérité du bassin Castres-Mazamet, doivent primer sur les décisions qui ne prennent pas en compte les réalités du terrain.

Cette décision s'attaque à une infrastructure qui est non seulement vitale pour la croissance économique locale, mais aussi essentielle à la connectivité et à la compétitivité des entreprises dans notre région. Il est plus que jamais nécessaire de défendre ce projet afin d'éviter que la région, ainsi que d'autres territoires, ne se retrouvent bloqués par l'immobilisme et l'absence de vision.

Il est essentiel de rétablir un équilibre, de soutenir un développement économique et de ne pas laisser ce territoire, notre région et demain la France, sombrer dans un déclin inévitable en raison de décisions à court terme et sans vision d'avenir. Nous nous engageons à soutenir toutes les démarches légales pour faire valoir les droits des entreprises et des citoyens face à cette injustice.